

## Alerte, suite au 'Rapport Simulation Santé'

Remis à la mairie par SFR – déc. 2018

(Projet d'implantation d'une antenne rue d'Amsterdam)

Ce rapport fait état d'un niveau de rayonnements prévisible très élevés à proximité d'un hôtel et d'habitations individuelles (jusqu'à 5 V/m). Il nous semble donc que la Mairie doit émettre un avis défavorable au prochain Conseil de Concertation Intercommunal qui doit examiner ce projet sous deux mois, et en avertir immédiatement les services de Nantes Métropole. En voici les raisons.


### La situation actuelle :

En aucun point de la commune, les rayonnements électromagnétiques ne dépassent actuellement 0,9 V/m. La seule exception se situe sur la rue de la Loire, entre la voie ferrée et la pénétrante, à 100 mètre de l'antenne Orange (derrière les établissements Robert). Le rayonnement constaté y est de 1,16 V/m, sachant qu'il s'agit d'un secteur comportant très peu d'habitations.

**En janvier 2012**, une campagne de mesures sur l'ensemble de la commune donnait les résultats suivants :

- devant le CIFAM (niveau le plus élevé) : 0,89 V/m
- dans la cour de l'école de la Reinetière : 0,35 V/m
- devant la mairie et le multi accueil : 0,09 V/m

**En mai 2013**, suite à l'installation d'une antenne Orange rue de la Gironnière, les mesures suivantes étaient constatées :

	<b>Rapport de mesure de champs électromagnétiques in situ</b>	Date : 16 septembre 2014 Rapport n° : 00121313-R Version : 1
---	---	--

#### TABLEAU PRESENTANT LES POINTS DE MESURE A LA SONDE LARGE BANDE

Le champ électrique moyen mesuré inférieur à la sensibilité de la sonde (0,38 V/m) n'est mentionné qu'à titre indicatif.  
ns : valeur non significative.

Point de mesure	Localisation	Champ E moyen mesuré	Evaluation effectuée à ce point
1	Rue de la Gironnière, à l'intersection avec le chemin de Gironnière	0,19 V/m	-
2	Rue de la Rongère, en face du n°29	0,49 V/m	-
3	Rue Olympe de Gouges, devant l'école en construction	0,22 V/m	-
4	Rue de la Rongère, derrière le n°49	0,56 V/m	Evaluation Informatrice
5	Chemin des Rouaudières, à l'intersection avec l'allée des Étangs	0,44 V/m	-

**En septembre 2014**, en prévision d'implantations d'antennes dans le clocher de l'église, les mesures suivantes étaient effectuées :

Tableau 1. Relevés intermédiaires pour le point de mesure A

N°	Nom du lieu	Coordonnées GPS		Niveau de champ (V/m)	Point retenu
		Latitude	Longitude		
1	Angle salle Saint Mathieu, côté allée Santa Lucia	47,249275N	1,488684O	0,20	A
2	6 place Saint Exupéry, en face de l'entrée de l'école Saint Vincent	47,250191N	1,488723O	0,15	
3	En face du 1 rue Jules Ferry	47,251144N	1,486526O	0,15	
4	Devant l'église	47,249531N	1,487262O	0,24	

Niveau de sensibilité de la sonde : 0.35 V/m

## Les prévisions de SFR :

Le rapport de simulation de l'exposition de SFR fait état :

- page 7 : pour l'azimut 0° de rayonnements pouvant aller jusqu'à 3 V/m ;
- page 8 : pour l'azimut 120° de rayonnements pouvant aller jusqu'à 4 V/m ;
- page 10 : un maximum de 5 V/m.

**De plus, c'est un hôtel accueillant du public et plusieurs maisons individuelles qui sont concernées par ces niveaux de rayonnement.**

## Notre demande :

Nous proposons que la municipalité exprime clairement son opposition à un tel projet : jamais aucun quartier de Sainte-Luce n'a été soumis à un tel niveau de rayonnement. Et malgré cela, le niveau de réceptions s'est nettement amélioré.

Accepter la réalisation de ce projet risque de constituer un précédent grave pour l'avenir.

Nous demandons que la municipalité exprime sans tarder son opposition à ce projet à Nantes Métropole le plus rapidement possible (en amont de la réunion du CCI devant examiner ce projet), ainsi qu'à SFR pour qu'il recherche un autre lieu d'installation, ou bien des émetteurs moins puissants.